

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
*Compte rendu*

**LUNDI 24 JANVIER 2011 A 20H30**  
*Salle polyvalente – Beaufort*

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE – LUNDI 24 JANVIER 2011

DELEGUES TITULAIRES	COMMUNE	Présent	Absent/ Excusé	SUPPLEANT	Présent	
M. Christian NUCCI	BEAUREPAIRE	<b>X</b>		M. Franck MOTTIN		
M. Philippe MIGNOT		<b>X</b>		Mme Béatrice GUELEN		
Mme Evelyne BORDET				<b>X</b>	Mme Catherine BARETJE	
Mme Chantal ROMANO		<b>X</b>			Mme Eliane DUCHAINE	<b>X</b>
M. Claude HOCQ		<b>X</b>			M. Christian RIGOUDY	<b>X</b>
Mme Monique GUILLAUD-LAUZANNE		<b>X</b>			Mme Colette BENISTANT	
M. Georges RAMON				<b>X</b>	M. Jean-Claude BLANC	
M. Francis CANDAT				<b>X</b>	Mme Laurence MILLOUD	
Mme Rachel METRAL		<b>X</b>			Mme Catherine BORGNAT	
Mme Corinne JOURDAN		<b>X</b>				
M. Yannick PAQUE				<b>X</b>		
M. Jean-Claude LEBEAU		<b>X</b>				
Mme Michèle TARNAUD				<b>X</b>		
Mme Denis BADOL				<b>X</b>		
M. Jean-Luc PETIT		<b>X</b>				
M. Philippe SALVAT		<b>X</b>				
M. Laurent NIVON			<b>X</b>			
M. Michel LESEIN	<b>X</b>					
M. Roger TORGUE	BELLEGARDE POUSSIEU	<b>X</b>		M. Jean-Luc MAITRE		
Mme Chantal FREDOUT		<b>X</b>		Mme Stéphanie BOISAUBERT		
M. Gilbert PERROT		<b>X</b>				
Mme Christine BOUVET		<b>X</b>				
Mme Elisabeth TYRODE	CHALON	<b>X</b>		Mme Agnès VERCOUSTRE		
M. Henry GAY				<b>X</b>	M. Frédéric LASSABLIERE	
Mme Evelyne AVIAS	COUR ET BUIS	<b>X</b>		Mme Brigitte BONNEFOY		
M. Denis JOURDAN				<b>X</b>	M. Jacques GARNIER	
M. André MONTAGNON				<b>X</b>		
Mme Nathalie FERNANDEZ				<b>X</b>		
M. Patrick DURAND	JARCIEU	<b>X</b>		M. Bernard GAUDIN	<b>X</b>	
M. Jocelyn PRAS				<b>X</b>	Mme Cécile MEGUERDITCHIAN	
Mme Suzanne MEUNIER		<b>X</b>				
M. Christophe OTTONE				<b>X</b>		
M. Christian FANJAT	MOISSIEU SUR DOLON	<b>X</b>		M. Anicet SEVE		
Mme Louise PRAT		<b>X</b>				
M. Harry VIVIEN				<b>X</b>		
M. Jean-Paul MONTAGNIER	MONSTEROUX-MILIEU	<b>X</b>		M. Gérard ROUX	<b>X</b>	
M. Rémy DEBARD				<b>X</b>	M. Raynald DASSONVILLE	
Mme Françoise GARDE		<b>X</b>				
M. Franck CARRAS		<b>X</b>				
M. Marc BONNET	MONTSEVEROUX	<b>X</b>		Mme Thérèse FANJAT		
M. Gérard BREDY		<b>X</b>		Mme Agnès BISSARDON	<b>X</b>	
M. Etienne MAUGICE				<b>X</b>		
Mme Yannick MAREAU				<b>X</b>		
Mme Claude NICAISE	PACT	<b>X</b>		M. Bernard OGIER	<b>X</b>	
M. Gilbert AUBERT		<b>X</b>		M. Georges CARRIERE		
M. Pascal VACHER				<b>X</b>		
M. Jean SAUNIER	PISIEU	<b>X</b>		M. René PHALIPPON		
M. Gilles SARRAZIN		<b>X</b>		Mme Sylvie HUTINET		
Mme Mireille BOUVIER	POMMIER DE BPE	<b>X</b>		M. René ROUX		
M. Gérard CARRAZ		<b>X</b>		Mme Michelle PEGERON		
M. Raphaël GABILLON		<b>X</b>				
Mme Angéline APPRIEUX	PRIMARETTE	<b>X</b>		M. Jean-Paul ANDRE		
M. Daniel DANZO		<b>X</b>		Mme Adèle CARRION		
M. Maurice FAURE		<b>X</b>				
Mme Sylvie DEZARNAUD	REVEL TOURDAN	<b>X</b>		M. Dominique BRUCHON	<b>X</b>	
XM. Alain BAGNIS		<b>X</b>		M. Jean-Claude ALLIGIER		
Mme Maryse BOUVERET		<b>X</b>		Mme Marie-Claude PINGET		
M. Gilles ROUX				<b>X</b>		
M. Lionel POIPY		<b>X</b>				
M. Maurice PELISSIER	ST BARTHELEMY			Mme Brigitte GUEDENET		
M. Gérard BECT		<b>X</b>		M. Luc BERNIER		
M. Bernard GUILLOT		<b>X</b>				
Mme Isabelle ZORELLE				<b>X</b>		
Mme Marie-Claire BAULE	ST JULIEN DE L'HERMS	<b>X</b>		M. Gilles SIVIGNON	<b>X</b>	
M. Luciano LARI				<b>X</b>	M. Thierry ROCHAT	

**SECRETARE DE SEANCE :**

Philippe MIGNOT

**ASSISTAIENT EN OUTRE :**

M. Serge EMPTOZ,  
Mlle Karine PETIT,

Communauté de Communes de Beaurepaire  
Communauté de Communes de Beaurepaire

 **RAPPEL ORDRE DU JOUR :**

- ◆ **ACTIVITES ECONOMIQUES** – Rapporteur : Gérard BREDY
  - Avenant au bail Socodhes (Tour de Buis)
  - Za de Champlard - DUP
- ◆ **FINANCES**– Rapporteur : Philippe MIGNOT
  - Déchetterie – arrêt de la régie de recettes
  - Ouverture de ligne Trésorerie à la Caisse d'Épargne pour l'année 2011
  - Création de ligne Trésorerie pour le budget annexe environnement – redevance incitative
- ◆ **BATIMENTS** – Rapporteur : Jean Paul MONTAGNIER
  - Permis de construire : - cuisine centrale de Revel Tourdan
    - restaurant scolaire Monsteroux Milieu
  - Marchés de travaux - Tencate
- ◆ **PETITE ENFANCE – ENFANCE - JEUNESSE** – Rapporteur : Angéline APPRIEUX
  - Conseil d'établissement et comité de pilotage du pôle petite enfance
  - Formation BAFA – BAFD : convention
- ◆ **COMMUNICATION** – Rapporteur : Elisabeth TYRODE
  - Dossier signalétique
- ◆ **ADMINISTRATION GENERALE** – Rapporteur Christian NUCCI
  - Tarifs pour le personnel intercommunal mis à disposition des communes
  - Création d'un poste d'attaché principal
  - création de deux postes d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe
  - convention de mise à disposition des locaux avec la CPAM
  - Convention d'assistance et de conseils juridiques pour l'année 2011
- ◆ **QUESTIONS ORALES**

## **I – ACTIVITES ECONOMIQUES**

RAPPORTEUR : Gérard BREDY

- **Avenant au bail Socodhes (Tour de Buis)**

Par délibération du 23 février 2004 complétée par une délibération en date du 22 novembre 2004, le Conseil communautaire avait approuvé les principes du bail de location-vente avec la société Socodhes.

Courant 2008, un avenant avait été consenti suite à des travaux supplémentaires réalisés pour la modernisation de la Tour de Buis.

Toutefois, des erreurs dans la mise en place technique du détail ayant entraîné un dépassement du montant de l'opération, ce dossier est de nouveau présenté à l'assemblée délibérante pour régularisation.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITE

- **ZA de Champlard - DUP**

La Communauté de communes du Territoire de Beaurepaire a décidé de procéder à la création de la zone d'activité dite de Champlard située sur la commune de Beaurepaire.

Vu les délibérations du 26 mai et 21 juillet 2008 relatives à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Vu la délibération du 23 novembre 2009 relative à l'approbation du schéma d'aménagement.

Par délibération du 20 décembre 2010 le conseil communautaire a décidé de poursuivre le projet et a approuvé l'organisation d'une concertation.

Ce projet ayant un impact fort sur les activités agricoles, la Communauté de Communes a missionné la SAFER afin de l'aider au mieux dans les négociations et acquisitions amiables.

Eu égard l'échec de certaines négociations, la Communauté de Communes se réserve le droit de recourir à la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique à l'encontre des propriétaires n'ayant pas cédés leurs parcelles.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITE

## **II – FINANCES**

RAPPORTEUR : Philippe MIGNOT

- **Déchetteries – arrêt de la régie de recettes**

Le 20 décembre 2010, l'assemblée délibérante a validé l'instauration de la redevance incitative.

Dans le cadre de cette dernière, la régie de recettes n'a donc plus lieu d'être, c'est pourquoi il est nécessaire de prendre une délibération d'arrêt de la régie de recettes de la déchetterie de Beaurepaire et de la Varèze.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITE

- **Ouverture de la ligne trésorerie à la Caisse d'Epargne pour l'année 2011**

Chaque année, la Communauté de Communes contractualise pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie afin de lui permettre le financement de ses besoins ponctuels.

Il est proposé de contractualiser avec la Caisse d'Epargne une ouverture de crédit d'un montant maximum de 1 000 000 euros avec les principales caractéristiques suivantes :

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITE

- **Création d'une ligne Trésorerie pour le budget annexe environnement – redevance incitative**

Par délibération du 20 décembre 2010 le Conseil communautaire a validé la création d'un budget annexe pour l'environnement – redevance incitative.

Considérant la nécessité de financer les besoins ponctuels de trésorerie du budget annexe environnement – redevance incitative dans l'attente de l'encaissement des factures qui ne s'effectueront pas avant fin du 1<sup>er</sup> semestre 2011.

Il est proposé de contracter cette ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne pour un montant maximum de 700 000 euros.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITE

### **III – BATIMENTS**

RAPPORTEUR : Jean Paul MONTAGNIER

- **Permis de construire pour la cuisine centrale de Revel Tourdan et pour le restaurant scolaire de Monsteroux Milieu**

Par délibérations du 27 septembre 2010 pour Revel Tourdan et par délibération du 20 décembre 2010 pour Monsteroux Milieu, l'assemblée délibérante avait approuvé les opérations sous mandat pour la construction d'une la cuisine centrale et d'un restaurant scolaire.

Il s'agit donc dans le cadre de ces deux opérations, de permettre au Président de déposer les permis de construire correspondants.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITE POUR LES DEUX PERMIS DE CONSTRUIRE

- **Marchés de Travaux TENCATE**

Le marché pour les lots de la construction du bâtiment TENCATE a été lancé courant 2010, et la commission des marchés a déterminé son choix des entreprises adjudicataires des travaux, hors gros œuvre qui avait déjà fait l'objet d'un appel d'offre précédent.

Les options présentées dans le tableau ne seront pas forcément retenues :

<b>Lot</b>	<b>Entreprise adjudicataire</b>	<b>Montant HT</b>
100 – menuiseries intérieures / cloisons / faux plafonds / occultations	SN SCITA <i>St Alban Leysse - 73230</i>	Base : 194 397,64 € Option : 18 774,69 €
110 – peintures	Peinture et rénovation des Alpes <i>Colombe - 38690</i>	Base : 11 652,09 € Option : 16 411,90 €
120 – carrelage / faïences	SAS Carrelage Berry <i>St André de Bage - 01380</i>	Base : 44 700,40 €
130 – sols minces	CIOLFI SA <i>Moirans - 38430</i>	Base : 14 256,50 € Option : 11 398,00 €
140 – plomberie / sanitaires / réseaux AC et vide	ALCARAZ <i>St Vulbas - 01150</i>	Base : 30 395,14 € Option : 63 973,60 €
150 – électricité / VDI	SPIE Sud Est <i>Echirolles - 38432</i>	Base : 490 000,00 € Option : 3 650,00 €
160 – chauffage / climatisation / ventilation / chambre froide	ALCARAZ <i>St Vulbas - 01150</i>	Base : 195 629,26 €
170 – sols minces / résine	Flipo Sols <i>St Agnin sur Bion 38300</i>	Base : 65 620,00 € Option : 7 616,00 €
180 – ascenseur	Thyssenkrupp	Base : 25 000,00 €

	<i>St Martin d'Hères - 38400</i>	Option : 1 700,00 €
190 - sprinklage	Tunzini protection incendie <i>St Priest - 69808</i>	Base : 148 500,00 €

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITE

#### **IV – PETITE ENFANCE – ENFANCE - JEUNESSE**

RAPPORTEUR : Angéline APPRIEUX

- **Conseil d'établissement et comité de pilotage du pôle petite enfance**

Il est rappelé que la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire a confié depuis le 31 août 2009, la gestion du Pôle Petite Enfance à l'association Léo Lagrange Centre Est.

Le Comité de pilotage du 29 novembre 2010 a eu pour objet de faire un état des lieux quantitatif et qualitatif de l'activité du service relais assistantes maternelles et du service multi accueil au terme de la première année de fonctionnement.

En résumé :

##### **Multi accueil :**

- le taux d'occupation est en constante progression depuis l'ouverture, avec toutefois une baisse de fréquentation les mois de vacances scolaires.
- La population accueillie au multi accueil a un quotient familial moyen. De nombreuses familles ont un quotient familial très bas ou sont sans ressources
- Le service multi accueil continue son travail partenarial avec le service de protection maternelle et infantile du Conseil général de l'Isère
- Les menus sont servis en liaison froide et élaborés par une diététicienne. En 2010, 4 300 repas ont été servis. La structure propose également la cuisine « sur place » en proposant régulièrement aux enfants de participer lors d'activités à l'élaboration de gâteaux etc...

##### **Relais assistantes maternelles :**

- étant donné la forte demande de participation aux temps collectifs, il a été décidé depuis octobre 2010 de mettre en place un temps collectif supplémentaire
- le temps collectif de Vernioz présente une baisse de fréquentation
- 6 assistantes maternelles ont bénéficié de l'accompagnement du Greta dans leur processus de VAE pour l'obtention du CAP Petite Enfance

INFORMATION

- **Formation BAFA – BAFD - convention**

Le dispositif du Contrat Enfance et Jeunesse, proposé par la Caisse d'Allocations Familiales, vise à ce que les associations, les communes, la CAF, la Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire et le SIVARES s'associent pour mettre en place une politique intercommunale en faveur des loisirs pour les enfants de 0 à 17 ans.

Il est donc proposé de participer au développement de l'offre d'encadrants diplômés en BAFA et BAFD via l'appui au financement des stages, à raison de 200 euros par stage dans la limite de 11 stagiaires pour l'année 2011, soit 2 200 euros.

Il est également proposé de signer une convention avec le Centre de l'Ile du Battoir qui propose ces stages pratiques pour les candidats

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITE

## **V – COMMUNICATION**

RAPPORTEUR : Elisabeth TYRODE

- **Dossier signalétique**

La commission communication travaille actuellement sur la signalétique des bâtiments intercommunaux. Cette dernière sera différente selon le type de bâtiment.

Il est demandé que l'assemblée délibérante puisse valider le principe de ce projet afin de permettre à la Commission de continuer son travail.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITE

## **VI – ADMINISTRATION GENERALE**

RAPPORTEUR : Christian NUCCI

- **Tarifs pour le personnel intercommunal mis à disposition des communes**

La Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire met à disposition des communes, pour assurer les travaux d'entretien et les remplacements de leurs agents, du personnel technique et administratif.

Les communes s'engagent à rembourser les heures effectuées pour leur compte par ces personnels sur la base du coût d'indice majoré correspondant au grade de l'agent plus les charges patronales. Elles s'engagent également à rembourser les frais de déplacement.

A titre indicatif, pour l'année 2011, les coûts horaires sont les suivants :

Personnel technique :	14,26 €
Personnel administratif :	14,77 € et / ou 14,70 €
Frais de déplacement :	Tarifs en vigueur selon arrêté ministériel

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITE

- **Création d'un poste d'attaché principal**

Création d'un poste d'attaché principal par avancement de grade pour lequel il est nécessaire de prendre une délibération.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITE

- **Création de deux postes d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe**

Création de deux postes d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe par avancement de grade.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITE

- **Convention de mise à disposition des locaux avec la CPAM**

Annulation de cette question à l'ordre du jour.

- **Convention d'assistance et de conseils juridiques pour l'année 2011**

La Communauté de Communes, dans le cadre de son activité est appelée à consulter régulièrement un avocat-conseil. Il est donc nécessaire de prendre une délibération afin d'autoriser le Président à signer la convention avec le Cabinet Fessler.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : UNANIMITE

*L'ordre du jour est épuisé.*

\* \* \*